

5905/97
ADD 1
LIMITE
PUBLIC 2

ADD 1

PUBLIC 2

DECLARATIONS ACCESSIBLES AU PUBLIC
JANVIER 1997

DECLARATIONS AU PROCES-VERBAL RENDUES ACCESSIBLES AU PUBLIC
- JANVIER 1997 -

ACTES LEGISLATIFS DEFINITIFS	TEXTES ADOPTES	DECLARATIONS	VOTES
Procédure écrite achevée le 10 janvier 97 Directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 79/112/CEE relative au rapprochement de la législation des Etats membres concernant l'étiquetage et la présentation des denrées alimentaires ainsi que la publicité faite à leur égard	PE-CONS 3626/1/96 REV 1	14/97	

DECLARATION 14/97

Déclaration de la Commission

La Commission marque son accord sur la modification de l'article 6, paragraphe 5, point B) 1er et 2ème tiret. Elle s'engage à soumettre, dans les meilleurs délais, au Comité permanent des denrées alimentaires, conformément à la procédure de l'article 17 de la directive, un projet de directive visant à modifier les annexes I et II de la directive 79/112/CEE en vue de les rendre cohérents avec l'amendement apporté à l'article 6 de la directive.
